# REPUBLIQUE FRANCAISE

**SAINT-MAUR-DES-FOSSES** 

NUMERO SIRET: 21940068600339

POSTE COMPTABLE DE : SAINT-MAUR-DES-FOSSES

**SERVICE PUBLIC LOCAL** 

**M4 DEVELOPPEE** 

**BUDGET PRIMITIF** 

**BUDGET ANNEXE DES PARCS DE STATIONNEMENT SOUTERRAIN** 

**ANNEE 2017** 

# SOMMAIRE

	I - Informations générales			
p.5	Modalités de vote du budget			
	II - Présentation générale du budget			
p.6	A1 - Vue d'ensemble - Sections			
p.8	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres			
p.10	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres			
p.12	B1 - Balance générale du budget - Dépenses			
p.14	B2 - Balance générale du budget - Recettes			
	III - Vote du budget			
p.16	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses			
p.22	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes			
p.25	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses B2 - Section d'investissement - Détail des recettes			
p.28 p.31	B2 - Section d'investissement - Detail des recettes B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles			
p.51	153 - Operations d'équipement - Détait des chapitres et articles			
	IV - Annexes	Jointes	Sans objet	
	A - Eléments du bilan			
p.32	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	X	
p.33	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X		
p.42	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X		
p.45	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X		
p.46	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	X	
p.48	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	X	X	
p.49	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X		
p.50	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	X	
p.51	A3.2 - Etalement des provisions	X	X	
p.52	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X		
p.53	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X		
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)			
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)			
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)			
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)			

# **SOMMAIRE**

	IV - Annexes	Jointes	Sans objet
p.55	A6 - Etat des charges transférées	X	
p.56	A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	X	X
	B - Engagements hors bilan		
p.57	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	X	X
p.58	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	X
p.59	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	X
p.60	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	X	X
p.60	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	X
p.61	B1.6 - Etat des autres engagements donnés	X	X
p.61	B1.7 - Etat des engagements reçus	X	X
p.62	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	X
p.62	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	X
	C - Autres éléments d'informations		
p.63	C1.1 - Etat du personnel	X	
p.66	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
p.67	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	X	X
p.68	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	X	X
	D - Arrêté et signatures		
p.70	D - Arrêté et signatures	X	

<sup>(1)</sup> Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L.2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

<sup>(2)</sup> Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art L.2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art L.5211-36 du CGCT, L5711-1 du CGCT) et à leurs établissements publics.

<sup>(3)</sup> Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

#### VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSES - PARCS DE STATIONNEMENT SOUTERRAIN - Exercice : 2017

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
  - au niveau du chapitre (1) pour la section d'exploitation,
  - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement,
  - sans (2) les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3.

 $La\ liste\ des\ articles\ sp\'{e}cialis\'{e}s\ sur\ les quels\ l'ordonnateur\ ne\ peut\ proc\'{e}der\ \grave{a}\ des\ virements\ d'article\ \grave{a}\ article\ est\ la\ suivante\ :$ 

 $[\ldots]$ 

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".
- III Les provisions sont semi budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) (3).
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent (4).
- V Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (5).
- (1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
- (2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres d'opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération  $n^{\circ}.....du\ .....).$
- (4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
VUE D'ENSEMBLE	A1

	EXPLOITATION	EXPLOIT	EXPLOITATION		
	EXPLOITATION	Dépenses	Recettes		
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	1 412 387.00	1 577 332.14		
+		+	+		
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT				
REPORTS	002 RESULTAT DE D'EXPLOITATION REPORTE	164 945.14			
	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (R.A.R + Résultat + Crédits votés)	1 577 332.14	1 577 332.14		

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
VUE D'ENSEMBLE	A1

	INIVESTISSEMENT	INVESTISS	SEMENT
	INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	834 681.80	610 367.00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	4 019.00	
KLFOKIS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		228 333.80
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)	838 700.80	838 700.80
·		TOTA	\L
	TOTAL DU BUDGET	2 416 032.94	2 416 032.94

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2	

#### DEPENSES D'EXPLOITATION

	DEI LINOLO D'ENI LI	OTTATION				
Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
011 012 65	CHARGES A CARACTERE GENERAL CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	372 840.10 657 000.00 500.00		231 920.00 153 020.00 500.00	231 920.00 153 020.00 500.00	231 920.00 153 020.00 500.00
Total d	es dépenses de gestion des services	1 030 340.10		385 440.00	385 440.00	385 440.00
66 67 68	CHARGES FINANCIERES CHARGES EXCEPTIONNELLES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	578 000.00 1 000.00		410 000.00 6 580.00	410 000.00 6 580.00	410 000.00 6 580.00
Total d	es dépenses réelles d'exploitation	1 609 340.10		802 020.00	802 020.00	802 020.00
042 043	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS OPE.D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION FONCT.	445 960.00		610 367.00	610 367.00	610 367.00
Total d	es dépenses d'ordre d'exploitation	445 960.00		610 367.00	610 367.00	610 367.00
TOTAL		2 055 300.10		1 412 387.00	1 412 387.00	1 412 387.00
						+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					164 945.14
						=
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES (Tot	tal+Résultat)				1 577 332.14

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2	

#### RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
70 75	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	850 000.00		630 142.14	630 142.14	630 142.14
Total de	es recettes de gestion des services	850 000.00		630 142.14	630 142.14	630 142.14
76 77 78	PRODUITS FINANCIERS PRODUITS EXCEPTIONNELS REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 500 000.00		900 000.00	900 000.00	900 000.00
Total de	es recettes réelles d'exploitation	2 350 000.00		1 530 142.14	1 530 142.14	1 530 142.14
042 043	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS OPE.D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION FONCT.	47 190.00		47 190.00	47 190.00	47 190.00
Total de	es recettes d'ordre d'exploitation	47 190.00		47 190.00	47 190.00	47 190.00
				1		
TOTAL		2 397 190.00		1 577 332.14	1 577 332.14	1 577 332.14
	·					+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+Résultat)

1 577 332.14

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 563 177.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	А3

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
21 23	IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS Total des opérations d'équipement	241 733.40	4 019.00	517 491.80	517 491.80	521 510.80
Total d	es dépenses d'équipement	241 733.40	4 019.00	517 491.80	517 491.80	521 510.80
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	270 000.00		270 000.00	270 000.00	270 000.00
Total d	es dépenses financières	270 000.00		270 000.00	270 000.00	270 000.00
4581	Total des opérations pour compte de tiers					
Total d	es dépenses réelles d'investissement	511 733.40	4 019.00	787 491.80	787 491.80	791 510.80
040 041	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS OPERATIONS PATRIMONIALES	47 190.00		47 190.00	47 190.00	47 190.00
Total d	es dépenses d'ordre d'investissement	47 190.00		47 190.00	47 190.00	47 190.00
TOTAL		558 923.40	4 019.00	834 681.80	834 681.80	838 700.80
			I	I	I	+
	D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					
						=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)

838 700.80

	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
Ī	SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	А3

	RECETTES D'INVES	TISSEMENT				
Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
13 16	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)					
Total d	es recettes d'équipement					
106	Réserves					
Total d	es recettes financières					
4582	Total des opérations pour compte de tiers					
Total d	es recettes réelles d'investissement					
040 041	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS OPERATIONS PATRIMONIALES	445 960.00		610 367.00	610 367.00	610 367.00
Total d	es recettes d'ordre d'investissement	445 960.00		610 367.00	610 367.00	610 367.00
TOTAL		445 960.00		610 367.00	610 367.00	610 367.00
				-		+
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					228 333.80	
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)					838 700.80	
AUTOFI	NANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION	N DE FONCTIONNEME!			563 177.00	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

# 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011 012 65 66 67 68	CHARGES A CARACTERE GENERAL CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE CHARGES FINANCIERES CHARGES EXCEPTIONNELLES Dotations aux amort., aux dépréciations et prov.	231 920.00 153 020.00 500.00 410 000.00 6 580.00	610 367.00	231 920.00 153 020.00 500.00 410 000.00 6 580.00 610 367.00
	Dépenses d'exploitation - Total	802 020.00	610 367.00	1 412 387.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	164 945.14
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 577 332.14

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13 16 21 23 481	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations) IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations) CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	270 000.00 521 510.80	47 190.00	<i>47 190.00</i> 270 000.00 521 510.80
	Dépenses d'investissement - Total	791 510.80	47 190.00	838 700.80

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

838 700.80

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
70 75	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	630 142.14		630 142.14
76 77 78 79	PRODUITS FINANCIERS PRODUITS EXCEPTIONNELS REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS TRANSFERTS DE CHARGES	900 000.00	47 190.00	947 190.00
	Recettes d'exploitation - Total	1 530 142.14	47 190.00	1 577 332.14

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 1 577 332.14

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13 16 28 481	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES		475 652.00 134 715.00	475 652.00 134 715.00
	Recettes d'investissement - Total		610 367.00	610 367.00

	'
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	228 333.80
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	838 700.80

#### SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET		
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1	

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	372 840.10	231 920.00	231 920.00
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	80 220.10	129 200.00	129 200.00
	ACHATS STOCKES - AUTRES APPROVISIONNEMENTS			
60222 60225	FOURNITURES CONSOMMABLES AUTRES ALIMENTATION PRODUITS D'ENTRETIEN FOURNITURES DE BUREAU		2 000.00	2 000.00
604	ACHATS D'ETUDES, PREST. DE SERVICES, EQUIP. ET TRA	10 000.00	30 000.00	30 000.00
6061 6063	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE) FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	63 720.10 300.00	91 200.00	91 200.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	100.00	1 000.00	1 000.00
6066 6068	CARBURANTS AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	100.00 6 000.00	1 000.00 4 000.00	1 000.00 4 000.00
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	90 920.00	91 920.00	91 920.00
6152	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS	1 000.00	2 000.00	2 000.00
61551 61558	SUR BIENS MOBILIERS MATERIEL ROULANT AUTRES BIENS MOBILIERS	1 000.00 1 000.00	1 000.00 1 000.00	1 000.00 1 000.00
6156	MAINTENANCE	61 420.00	61 420.00	61 420.00
6161 6168	PRIMES D'ASSURANCES MULTIRISQUES AUTRES	20 000.00 6 500.00	20 000.00 6 500.00	20 000.00 6 500.00
617	ETUDES ET RECHERCHES			

III - VOTE DU BUDGET		III	
	SECTION D'EXPLOITATION	- DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	201 700.00	10 800.00	10 800.00
6228	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES DIVERS	100.00	1 200.00	1 200.00
6236	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES CATALOGUES ET IMPRIMES	100.00	100.00	100.00
6262	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	1 000.00	9 000.00	9 000.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	500.00	500.00	500.00
6288	DIVERS - AUTRES SERVICES EXTERIEURS AUTRES	200 000.00		
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			
6358	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (ADM IMP.) AUTRES DROITS			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	657 000.00	153 020.00	153 020.00
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	5 000.00	1 195.00	1 195.00
6336	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIM. SUR REMUN.(AUTR COTISATIONS CNFPT ET CGFPT	5 000.00	1 195.00	1 195.00
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	652 000.00	151 825.00	151 825.00
6411 6413 6415	REMUNERATIONS DU PERSONNEL SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE PRIMES ET GRATIFICATIONS SUPPLEMENT FAMILIAL	500 000.00	110 780.00	110 780.00
6451 6453 6458	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F. COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	60 000.00 90 000.00	15 500.00 25 530.00	15 500.00 25 530.00
	AUTRES CHARGES SOCIALES			

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'EXPLOITATION	- DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
6471	PRESTATIONS DIRECTES			
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	500.00	500.00	500.00
- 65 - 651	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE REDEVANCES POUR CONCESSIONS,BREVETS,LICENCES	500.00 500.00	500.00 500.00	500.00 500.00
TOTAL DES D (a)=011+012-	DEPENSES DE GESTION DES SERVICES +014+65	1 030 340.10	385 440.00	385 440.00
66	CHARGES FINANCIERES	578 000.00	410 000.00	410 000.00
- 66 -	CHARGES FINANCIERES	578 000.00	410 000.00	410 000.00
66111 66112 668	CHARGES D'INTERETS  INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES INTERETS REGLES A L'ECHEANCE INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE  AUTRES CHARGES FINANCIERES AUTRES CHARGES FINANCIERES	575 000.00 3 000.00	560 000.00 -150 000.00	560 000.00 -150 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000.00	6 580.00	6 580.00
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000.00	6 580.00	6 580.00
6711 6718	CHARGES EXCEPTIONNELLES / OPERATIONS DE GESTION INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES / OPE DE GESTION	500.00	500.00	500.00
673 678	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	500.00	5 580.00 500.00	5 580.00 500.00

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'EXPLOITATION	- DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
- 68 - 6817	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS  DOTAT. AMORT. ET PROV CHARGES D'EXPLOIT DOTAT. AUX DEPRECIATIONS DES ACTIFS CIRCULANTS			
TOTAL DES D	DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+69+022	1 609 340.10	802 020.00	802 020.00

III - VOTE DU BUDGET		III	
	SECTION D'EXPLOITATION	- DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	445 960.00	610 367.00	610 367.00
- 66 -	CHARGES FINANCIERES			
6681	AUTRES CHARGES FINANCIERES INDEMNITE POUR REMBOURSEMENT ANTICIPE D'EMPRUNT A			
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	445 960.00	610 367.00	610 367.00
6811 6812	DOTAT. AMORT. ET PROV CHARGES D'EXPLOIT DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES DOTAT. AMORT. CHARGES D'EXPLOITATION A REPARTIR	442 115.00 3 845.00	475 652.00 134 715.00	475 652.00 134 715.00
TOTAL DES	PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	445 960.00	610 367.00	610 367.00
043	OPE.D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION FONCT.			
- 66 -	CHARGES FINANCIERES			
6682	AUTRES CHARGES FINANCIERES INDEMNITE DE REAMENAGEMENT D'EMPRUNT (POUR ORDRE)			
TOTAL DES	DEPENSES D'ORDRE	445 960.00	610 367.00	610 367.00
TOTAL DES	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	2 055 300.10	1 412 387.00	1 412 387.00
		RESTES A F	REALISER N-1	
	D 00	2 RESULTAT REPORTE	OU ANTICIPE	164 945.14
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Résultat)			1 577 332.14	

III - VOTE DU BUDGET		III	
	SECTION D'EXPLOITATION	- DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre / Article Libellé Budget précédent	Propositions VOTE Nouvelles
---	-----------------------------

#### Détail du calcul des ICNE au compte 66112

-150 000.00
3 000.00
-153 000.00

III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'E	XPLOITATION	- DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	850 000.00	630 142.14	630 142.14
- 70 - 706	VENTES PRODUITS FABRIQUES - PRESTATIONS SERVICES PRESTATIONS DE SERVICES	850 000.00 850 000.00	630 142.14 630 142.14	630 142.14 630 142.14
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
- 75 - 758	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE			
TOTAL DES (a)=70+73+7	RECETTES DE GESTION DES SERVICES 4+75+013	850 000.00	630 142.14	630 142.14
76	PRODUITS FINANCIERS			
- 76 -	PRODUITS FINANCIERS			
7681	AUTRES PRODUITS FINANCIERS FONS DE SOUTIEN - SORTIE DES EMPRUNTS A RISQUE			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 500 000.00	900 000.00	900 000.00
- 77 -	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 500 000.00	900 000.00	900 000.00
7718	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE. DE GESTION AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS/OPERATIONS DE GEST.			
773 774 778	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 500 000.00	900 000.00	900 000.00

III - VOTE DU BUDGET		III	
	SECTION D'EXPLOITATION	- DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
- 78 - 7817	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS  REP./AMORTISS.& PROVISIONS (A INSC. DS PROD.EXPL)  REP./ DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS			
TOTAL DES F	RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78	2 350 000.00	1 530 142.14	1 530 142.14

III - VOTE DU BUDGET		III	
	SECTION D'EXPLOITATION	- DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	47 190.00	47 190.00	47 190.00
042	OFERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	47 190.00	47 190.00	47 190.00
- 77 - 777	PRODUITS EXCEPTIONNELS QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	47 190.00 47 190.00	47 190.00 47 190.00	47 190.00 47 190.00
796	TRANSFERTS DE CHARGES TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERES			
043	OPE.D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION FONCT.			
796	TRANSFERTS DE CHARGES TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERES			
TOTAL DES	RECETTES D'ORDRE	47 190.00	47 190.00	47 190.00
TOTAL DES	RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	2 397 190.00	1 577 332.14	1 577 332.14
		RESTES A F	REALISER N-1	
	R 00	2 RESULTAT REPORTE	OU ANTICIPE	
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION	CUMULEES (Total+R	aR+Résultat)	1 577 332.14

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N - ICNE N-1	

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	241 733.40	517 491.80	517 491.80
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	241 733.40	517 491.80	517 491.80
2131 2135 2141	CONSTRUCTIONS BATIMENTS INSTALLATIONS GENER. AGENCEMENTS. AMENAG. DES CONS CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI - BATIMENTS INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	236 733.40	512 491.80	512 491.80
2153 2154	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE MATERIEL INDUSTRIEL			
2182 2183 2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE MOBILIER	2 000.00 3 000.00	2 000.00 3 000.00	2 000.00 3 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS			
2313	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS CONSTRUCTIONS			
TOTAL DES I	DEPENSES D'EQUIPEMENT	241 733.40	517 491.80	517 491.80

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	270 000.00	270 000.00	270 000.00	
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	270 000.00	270 000.00	270 000.00	
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT EMPRUNTS EN EURO	270 000.00	270 000.00	270 000.00	
TOTAL DES	DEPENSES FINANCIERES	270 000.00	270 000.00	270 000.00	
TOTAL DES D	DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
TOTAL DES D	DEPENSES REELLES	511 733.40	787 491.80	787 491.80	

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	47 190.00	47 190.00	47 190.00
Reprises su	r autofinancement antérieur	47 190.00	47 190.00	47 190.00
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	47 190.00	47 190.00	47 190.00
13912	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE D SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT REGIONS	47 190.00	47 190.00	47 190.00
Charges trai	nsférées			
4817 4818	PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE CHARGES A ETALER			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
- 16 - 1641	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES  EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT EMPRUNTS EN EURO			
166	REFINANCEMENT DE DETTE			
TOTAL DES I	DEPENSES D'ORDRE	47 190.00	47 190.00	47 190.00
TOTAL DES I	DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	558 923.40	834 681.80	834 681.80
		RESTES A F	REALISER N-1	4 019.00
	D 0	01 RESULTAT REPORTE	OU ANTICIPE	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEME	NT CUMULEES (Total+R	aR+Résultat)	838 700.80

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
1318	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUTRES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES			
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT EMPRUNTS EN EURO			
TOTAL DES F	RECETTES D'EQUIPEMENT			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (REVERSEMENTS)			
- 10 -	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES			
1068	RESERVES AUTRES RESERVES			
TOTAL DES I	RECETTES FINANCIERES			
TOTAL DES F	TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS			
TOTAL DES	RECETTES REELLES			

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	445 960.00	610 367.00	610 367.00
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT EMPRUNTS EN EURO			
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	442 115.00	475 652.00	475 652.00
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
28131 28135	CONSTRUCTIONS BATIMENTS INSTALLATIONS GENERALES,AGENCEMENTS,AMENAGEMENTS	245 611.00 124 888.00	245 610.00 158 129.00	245 610.00 158 129.00
28153 28154	AMORT.INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTIL. INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE MATERIEL INDUSTRIEL	61 179.00 5 059.00	60 716.00 3 025.00	60 716.00 3 025.00
28182 28183 28184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE MOBILIER	2 292.00 1 534.00 1 552.00	2 292.00 4 975.00 905.00	2 292.00 4 975.00 905.00
4818	CHARGES A ETALER	3 845.00	134 715.00	134 715.00
TOTAL DES I	PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	445 960.00	610 367.00	610 367.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT EMPRUNTS EN EURO			
166	REFINANCEMENT DE DETTE			

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre / Article	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
TOTAL DES RECETTES D'ORDE	445 960.00	610 367.00	610 367.00	
TOTAL DES RECETTES D'INVES	445 960.00	610 367.00	610 367.00	
	RESTES A REALISER N-1			
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				228 333.80
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:

Libellé :

POUR INFORMATION

Aucune Opération Non Votée ...

IV – ANNEXE	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

# A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

			Montant des tirages 2016	Montant des rem		
Nature	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	aliser la ligne autorisé au		Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/2017
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

<sup>(1)</sup> Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L.2122-22 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618

IV – ANNEXE	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A12
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

					Emprunts	et dettes à	l'origine	du contra	nt					
Nature	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	t initial Taux actuariel	Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					10 798 635,78 €									
1641 Emprunts en euros (total)					10 798 635,78 €									
11 ()4()() 1 4	SFIL CAFFIL	01/04/2008	01/04/2008	01/05/2008	823 240,28 €	С	Taux fixe à 3.48 %	3,48	3,53	EUR	A	С	0	E-3
II 040016	SFIL CAFFIL	01/05/2010	01/05/2010	01/11/2010	167 662,00 €	С	Taux fixe à 4.19 %	4,19	4,25	EUR	A	P	О	B-1
11 0/10018	SFIL CAFFIL	01/08/2011	01/08/2011	01/12/2011	1 817 021,28 €	F	Taux fixe à 5.48 %	5,48	5,56	EUR	A	С	0	A-1
II (MOOTQ	SFIL CAFFIL	09/01/2012	01/02/2012	01/07/2012	2 178 536,10 €	С	4.68-(5*Cap 6 sur Euribor 12 M(Postfixé))	4,68	4,75	EUR	A	X	О	E-1

IV – ANNEXE	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A12
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

					Emprunts	et dettes à	l'origine	du contra	ıt					
Nature	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
040020 ex 040017	SFIL CAFFIL	01/02/2011	01/02/2011	01/02/2013	1 784 188,07 €	С	Taux fixe 2.9% à barrière 1.43 sur EUR- CHF (3.9%/0.5/1. 43)	12,71	12,90	EUR	A	P	0	F-6
040021 ex 040015	Depfa Bank	20/06/2008	20/06/2008	22/06/2009	740 374,81 <b>€</b>	F	Taux fixe à 2 %	2,00	2,03	EUR	A	С	О	A-1
040022 Ream 040020	SFIL CAFFIL	18/02/2016	01/02/2017	01/02/2018	3 287 613,24 €	F	Taux fixe à 3.08 %	3,08	3,12	EUR	A	Р	О	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														

IV – ANNEXE	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	412
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

					Emprunts	s et dettes à	l'origine	du contra	ıt					
Nature	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	d'emprunt
165 Dépots et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1675 Dettes pour METP et PPP (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														

IV – ANNEXE	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	412
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

					Emprunts	et dettes à	l'origine	du contra	ıt					
Nature						Type de taux d'intérêt (3)		Taux initial						
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominai (2)		Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	d'emprunt
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					10 798 635,78 €									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- $(6)\ Indiquer\ la\ p\'eriodicit\'e\ des\ remboursements: A: annuelle,\ M: mensuelle,\ B: bimestrielle,\ S: semestrielle,\ T: trimestrielle,\ X: autre.$
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXE	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A12
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

					Em	prunts et	dettes au	01/01/2017				
			Catégorie			,	Taux d'in	térêt	Ann	uité de l'exercice	ı	
Nature	Couverture ? Monta O/N (10)		d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				6 262 010,29 €					251 558,09 €	558 978,59 €		175 294,73 €
1641 Emprunts en euros (total)				6 262 010,29 €					251 558,09 €	558 978,59 €		175 294,73 €

IV – ANNEXE	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A 1 2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

					En	prunts et	dettes au	01/01/2017				
							Taux d'in	térêt	Ann	uité de l'exercice		
Nature	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
040014	N		E-3	733 919,33 €	27,33	C	Taux fixe 0% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)- CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0% sinon (2% - 4 x spread) + Taux fixe 0% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)- CMS EUR 02A (Postfixé) >= 4.64% sinon (4.64% - 1 x spread)		12 566,57 €	22 833,10 €		15 545,81 €
040016	N		B-1	144 132,68 €	20,83	С	Taux fixe 4.19% à barrière 6% sur Euribor 12 M (Marge de 0.3%)	4,25	4 334,57 €	6 123,04 €		976,26 €

IV – ANNEXE	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A 1 2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

					Em	prunts et	dettes au	01/01/2017				
							Taux d'in	térêt	Ann	uité de l'exercice		
Nature	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
040018	N		A-1	1 621 563,64 €	36,92	F	Taux fixe à 5.48 %	5,56	36 897,38 €	90 095,88 €		7 236,64 €
040019	N		E-1	1 741 370,64 €	17,5	С	4.68-(5*Cap 6 sur Euribor 12 M(Postfixé)	4,75	94 891,30 €	82 628,04 €		39 169,74 €
040020 ex 040017	N		F-6	1 527 440,79 €	0,08	С	Taux fixe 2.9% à barrière 1.43 sur EUR- CHF (3.9%/0.5/1. 43)	20,89	72 019,32 €	319 765,64 €		
040021 ex 040015	N		A-1	493 583,21 €	15,47	F	Taux fixe à 7.5 %	7,61	30 848,95 €	37 532,89 €		18 702,17 €
040022 Ream 040020	N		A-1	- €	14	F	Taux fixe à 3.08 %	0,00				93 664,11 €
1643 Emprunts en devises (total)												

IV – ANNEXE	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	112
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

					Em	prunts et	dettes au	01/01/2017							
							Taux d'in	térêt	Ann	uité de l'exercice					
Nature	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice			
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)															
165 Dépots et cautionnements reçus (Total)															
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)															
1675 Dettes pour METP et PPP (total)															
1678 Autres emprunts et dettes (total)															
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)															
1681 Autres emprunts (total)															

IV – ANNEXE	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A 1 2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

		Emprunts et dettes au 01/01/2017											
					(en	Taux d'intérêt			Ann				
Nature	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017		Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)													
1687 Autres dettes (total)													
Total général				6 262 010,29 €					251 558,09 €	558 978,59 €		175 294,73 €	

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritabe endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture".
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXE	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A 1 2
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

## A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Date des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
Total (A)														
Barrière simple (B)														
040016	SFIL CAFFIL	167 662,00 €	144 132,68 €	1	27,5	01/05/2010 - 01/11/2012	(Euribor 12 M- Floor -0.3 sur Euribor 12 M) + 0.3	Taux fixe à 4.19 %	51 611,66 €	Taux fixe 4.19% à barrière 6% sur Euribor 12 M (Marge de 0.3%)	4,25	6 123,04 €		2,30
Total (B)		167 662,00 €	144 132,68 €									6 123,04 €		2,30
Option d'échange (C)														
Total (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Total (D)														

IV – ANNEXE	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A 1 2
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

## A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Date des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
040014	SFIL CAFFIL	823 240,28 €	733 919,33 €	3	37	01/04/2008 - 01/05/2009	Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0% sinon (2% - 4 x spread) + Taux fixe 0% si Spread CMS EUR 30A	Taux fixe 0% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0% sinon (2% - 4 x spread) + Taux fixe 0% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 30A (Postfixé) >= 4.64% sinon (4.64% - 1 x spread)		Taux fixe 0% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0% siono (2% - 4 x spread) + Taux fixe 0% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé) >= 0% 4.64% sinon (4.64% - 1 x spread)	3,11	22 833,10 €		11,72
040019	SFIL CAFFIL	2 178 536,10 €	1 741 370,64 €	1	26		4.68-(5*Cap 6 sur Euribor 12 M(Postfixé))	sur Euribor 12	562 643,02	4.68-(5*Cap 6 sur Euribor 12 M(Postfixé))	4,75	82 628,04 €		27,81
Total (E)		3 001 776,38 €	2 475 289,97 €									105 461,14 €		39,53

IV – ANNEXE	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A 1 2
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

#### A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Date des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Autres types de structures (F)														
040020 ex 040017	SFIL CAFFIL	1 784 188,07 €	1 527 440,79 €	6	6		EVID CIVE	Taux fixe 2.9% à barrière 1.43 sur EUR-CHF (3.9%/0.5/1.43)		Taux fixe 2.9% à barrière 1.43 sur EUR- CHF (3.9%/0.5/1.43)	20,89	319 765,64 €		24,39
Total (F)		1 784 188,07 €	1 527 440,79 €									319 765,64 €		24,39
TOTAL GENERAL		4 953 626,45 €	4 146 863,44 €									431 349,82 €		66,22

<sup>(1)</sup> Répartir les emprunts selon le type de struture de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couvertures éventuelles.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

<sup>(3)</sup> En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

<sup>(4)</sup> Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

<sup>(5)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(7)</sup> Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaîne date d'échéance.

<sup>(8)</sup> Montant, index ou formule.

<sup>(9)</sup> Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

<sup>(10)</sup> Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(11)</sup> Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXE	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A 1 1
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

# A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous- jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecarts	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange	Nombre de produits	2					
de taux fixe contre taux variable ou inversement.							
Echange de taux structuré contre taux variable ou	% de l'encours	33,78%					
taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	2 115 147 €					
	Nombre de produits	1					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	2,30%					
	Montant en euros	144 133 €					
	Nombre de produits						
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Marking Landson in a cont. 2	Nombre de produits						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits	1		1			
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	27,81%		11,72%			
	Montant en euros	1 741 371 €		733 919 €			
	Nombre de produits						1
(F) Autres types de structures	% de l'encours						24,39%
	Montant en euros						1 527 441 €

IV – ANNEXE	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A 1 5
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

#### A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Em	prunt couve	ert		Instrument de couverture									
												Primes év	rentuelles	
Instrument de couverture	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2017	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)														
Taux variable simple (total)														
Taux complexe (total) (2)														
Total														

<sup>(1)</sup> Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

<sup>(2)</sup> Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

<sup>(3)</sup> Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

<sup>(4)</sup> Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXE	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A 1 5
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

## A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

		Effet de l'instrument de couverture												
		Taux	x payé	Taux 1	reçu (7)		duits constatés ne du contrat	Catégorie d'emprunt (8)						
Instrument de couverture	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture					
Taux fixe (total)														
Taux variable simple (total)														
Taux complexe (total) (2)														
Total														

<sup>(5)</sup> Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

<sup>(6)</sup> Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(7)</sup> A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple : A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXE	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A16
AUTRES DETTES	A1.6

## A1.6– AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV – ANNEXE	IV
ELEMENTS DU BILAN	4.2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	AZ

## A2 – AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

	Délibération du				
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deça duquel les immobil	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R2321-1 du CGCT) : 1 524,49 €				
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)					
Linéaire	Constructions de bâtiments	60 ans	19/06/2001		
Linéaire	Agencements et aménagements de bâtiments	60 ans	19/06/2001		
Linéaire	Installations électriques et téléphoniques	15 ans	19/06/2001		
Linéaire	Matériel d'incendie	5 ans	19/06/2001		
Linéaire	Mobilier et matériel de bureau	15 ans	19/06/2001		
Linéaire	Matériel informatique	5 ans	19/06/2001		
Linéaire	Concessions, brevets, licences	5 ans	19/06/2001		
Linéaire	Logiciels	5 ans	19/06/2001		
Linéaire	Engins de nettoyage, véhicules	5 ans	19/06/2001		
Linéaire	Frais de recherche et de développement	5 ans	19/06/2001		

IV – ANNEXE	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 2 1
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

## A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 01/01/2017	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	Solde prévisionnel au 31/12/2017
	PR	OVISIONS ET DEP	RECIATIONS BUDGETA	IRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Provisions pour risques et charges (2)						
Dépréciations (2)						
TOTAL BUDGETAIRES						
	PROV	ISIONS ET DEPRE	CIATIONS SEMI-BUDGE	TAIRES		
Provisions pour risques et charges (2)						
Autres provisions pour risques						
Dépréciations (2)						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						

<sup>(1)</sup> Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

<sup>(2)</sup> Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...).

IV – ANNEXE	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 2 2
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

# **A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/2017	Provisions constituées au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

<sup>(1)</sup> Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES DEPENSES	A4.1

## DETAIL DES DEPENSES

Art.	Libellé	Propositions Nouvelles	VOTE
DEPENSES 1	TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	317 190.00	317 190.00
1631 1641 1643 16441 1678 1681 1682 1687	Emprunts obligataires Emprunts en euros Emprunts en devises Opérations afférentes à l'emprunt Autres emprunts et dettes Autres emprunts Bons à moyen terme négociables Autres dettes	270 000.00	270 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	270 000.00	270 000.00

	Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)	47 190.00	47 190.00
10	Reprise de dotations, fonds divers er réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers er réserves		
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat	47 190.00	47 190.00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Solde d'exécution D001	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	317 190.00	4 019.00		321 209.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES RECETTE	S A4.2

## DETAIL DES RECETTES

Art.	Libellé	Propositions Nouvelles	VOTE
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	610 367.00	610 367.00
10222 10228	FCTVA Autres fonds Ressources propres externes de l'année (a)		
26 27	Participations et créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b)	610 367.00	610 367.00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
28 28131 28135 28153 28154 28182 28183 28184	Amortissement des immobilisations BATIMENTS INSTALLATIONS GENERALES,AGENCEMENTS,AMENAGEMENTS INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE MATERIEL INDUSTRIEL MATERIEL DE TRANSPORT MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE MOBILIER	475 652.00 245 610.00 158 129.00 60 716.00 3 025.00 2 292.00 4 975.00 905.00	475 652.00 245 610.00 158 129.00 60 716.00 3 025.00 2 292.00 4 975.00 905.00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481 4818	Charges à répartir sur plusieurs exercices CHARGES A ETALER	134 715.00 134 715.00	134 715.00 134 715.00
021	Virement de la section de fonctionnement		

IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES RECETTES	A4.2	

#### **DETAIL DES RECETTES**

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent	Solde d'exécution R001	Affectation R106	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	610 367.00		228 333.80		838 700.80

	Montai	nt
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	321 209.00
Ressources propres disponibles	IV	838 700.80
Solde (IV - II)	V	517 491.80

IV – ANNEXE	IV
ELEMENTS DU BILAN	16
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	Ao

## A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTA	AL .		1 909 043,00	19 212,80	134 713,40	1 755 116,80
2017	Indemnité financière I 20 ans I		Décision du maire du 04/09/2012	76 851,23	19 212,80	3 842,56	53 795,87
2017	Indemnité financière	14 ans	04/02/2016 et 17/11/2016	1 832 191,77	0,00	130 870,84	1 701 320,93

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV – ANNEXE	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 77
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A/

## A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'opération :	[] Intitulé de l'opération :		Date de la dél	ibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2017 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
DEPENSES (a)				
[] (5)				
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a - c)				
RECETTES (b)				
Financement par le tiers (7)				
Financement par d'autres tiers (7)				
<b>040</b> Financement par le service (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)				
Annulations sur recettes (d) (6)		-	_	
Recettes nettes (b - d)				

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformèment au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXE	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.1
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	D1.1

#### **B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		mobilisation et profil d'amortissement		mobilisation et profil d'amortissement		mobilisation et profil d'amortissement		mobilisation et profil d'amortissement		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	au	Durée résiduelle	Périodi-cité des rembour- sements (2)		Taux ir	nitial		à la dat u budge		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier		garantie au l'exercice
	Année	Profil				01/01/2017		sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		l'emprunt En intérêts (8)		En capital								
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																										
[]																										
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																										
[]																										
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																										
[]																										
TOTAL GENERAL																										

<sup>(1)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

 $<sup>(2)\</sup> Indiquer\ la\ p\'eriode\ des\ remboursements:\ A\ annuelle\ ;\ M:\ mensuelle\ ;\ B:\ bimestrielle\ ;\ S:\ semestrielle\ ;\ T:\ trimestrielle\ ;\ X:\ autre.$ 

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

<sup>(5)</sup> Taux annuel, tous frais compris.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(7)</sup> Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivants la typologie de la circulaire IOCB 1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(8)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV – ANNEXE	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	D1 2
CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

## B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L.2252-1 du CGCT	Valeur en euros		
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A		
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В		
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C		
Provisions pour garanties d'emprunts	D		
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D		
Recettes réelles de fonctionnement	II		
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11		

<sup>(1)</sup> Hors opérations visées par l'article L.2252-2 du CGCT.

<sup>(2)</sup> Cf. définition de l'article D.1511-30 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXE	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	D1 2
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

## **B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

<sup>(1)</sup> Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

<sup>(2)</sup> Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

<sup>(3)</sup> Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXE	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

## **B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

Exercice d'origine du	fait l'objet du contrat l'érdevance de l'érdevance		Designation dii		Montant des redevances restant à courir					
contrat	contrat (1) l'exercice	l'exercice	credit ballieur		N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

<sup>(1)</sup> Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

## **B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

<sup>(2)</sup> Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXE	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

## **B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/2017	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à v	erser en annuités						
8018 Autres engagen	nents donnés						
Au profit d'organismes p	oublics						
Au profit d'organismes p	rivés						
		TOTAL					

- (1) Concernant les garanties accordées par l'Agence France Locale (article L.1611-3-2 du CGCT) :
- l'Organisme bénéficiaire "de la garantie est toute personne titulaire d'un "titre éligible" émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique "Périodicité" n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne "Dette en capital à l'origine" correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne "Dette en capital 1/1/N" correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N;
- la colonne "Annuité à verser au cours de l'exercice" n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

#### **B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/2017	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à r	ecevoir par annuités (	annuités restant à recevo					
8028 Autres engagem	ents reçus						
A l'exception de ceux reç	cus des entreprises						
Engagements reçus des e	ntreprises						
		TOTAL					

IV – ANNEXE	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

## **B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

		Montant des AP		Montant des CP			
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2017)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2017) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2017 (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice 2017 (3)	

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

#### **B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

		Montant des AE		Montant des CP			
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2017)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2017) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2017 (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice 2017 (3)	

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C1 1
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1.1

#### **C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOI	S BUDGETAIRES (3	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE TECHNIQUE							
Technicien territorial	В	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal	С	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial principal de lère classe	С	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	С	6,00	0,00	6,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique territorial	С	9,00	0,00	9,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE							
Adjoint administratif	С	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
							`
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)	0A 1B 19C	20	0	20	4	0	4

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0.4 ETPT (0.8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, " emplois spécifiques" régie par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

<sup>(3)</sup> Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

<sup>(4)</sup> Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT : effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C1 1
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1.1

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2017	CATEGORIES (1) SECTEUR (2)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)						
Agent occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL	0					

(1) CATEGORIES: A, B et C.

 $\textbf{(2) SECTEUR:} \ \ \text{ADM:} \ \text{Administratif.}$ 

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.

SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.

PM: Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) **REMUNERATION**: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

IV – ANNEXE	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C1 1	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1.1	

#### **C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017 (suite)**

(4) **CONTRAT**: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):

3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47: article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A: autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labéllisés " A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformèment à l'article 6 du décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE	C1.2
L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	

# C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
	A	0	
	В	0	
	С	4	153 021,46 €
TOTAL GENERAL		4	153 021,46 €

<sup>(1)</sup> Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à sa disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXE			
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS			
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2		

# C2 – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres.				

<sup>(1)</sup> Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

<sup>(3)</sup> Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	CS

## C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet de service	Date de création	N° et date de la délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

A

, le

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

#### D – ARRETE - SIGNATURES

	D-ARRETE - SIGNATO	KLO
Nombre de membres en exercice :		
Nombre de membres présents :		
Nombre de suffrages exprimés :		
VOTES:		
Pour:		
Contre:		
Abstentions:		
Date de convocation :		
Présenté par (1),		
A le		
(1),		
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session		
A , le		
Les membres de l'assemblée délibérante (2),		
Certifié exécutoire par (1)	, compte tenu de la transmission en préfecture, le	, et de la publication le

- (1) Indiquer le "président du conseil d'administration" ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
- (2) L'assemblée délibérante étant :